

Épreuve écrite d'admissibilité :

La composition, support de cette épreuve, est l'étude d'un cas concret portant sur l'organisation et l'enseignement de l'EPS. Des documents synthétiques comprenant des données relatives à l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans un établissement scolaire accompagnent le sujet. Le candidat fait émerger les enjeux posés par le sujet, conçoit des propositions d'actions et termine par un bilan prospectif.

L'épreuve fait appel aux connaissances du candidat sur l'enseignement de l'éducation physique et sportive, ses programmes, son organisation, sa mise en œuvre et son évaluation dans le second degré.

Le programme de l'épreuve écrite d'admissibilité porte sur :

- Les programmes EPS au collège, au lycée général et technologique et dans la voie professionnelle
- Le projet pédagogique EPS
- L'association sportive dans le second degré
- L'évaluation en EPS dans le second degré

Épreuve orale d'admission :

L'épreuve, à caractère professionnel, repose sur un exposé du candidat qui présente au jury une situation d'enseignement. La question posée se réfère à un champ d'apprentissage (CA) ou à une compétence propre (CP) à l'EPS. Plusieurs cas sont possibles (exemples ci-dessous) :

- un dossier comportant deux APSA issues d'un même champ dans deux contextes différents
- une même APSA proposées dans deux contextes d'établissement différents
- deux APSA issues d'un même champ dans un même contexte d'établissement

Exemples en CA3 ou CP3 :

Exemple 1	Exemple 2	Exemple 3
Danse en collège Acrosport en lycée	Danse en collège Danse en lycée	Danse en collège Acrosport dans le même collège

Le candidat devra faire un choix entre ces possibilités.

Pour chacune de ces possibilités, les candidats disposent :

- d'un dossier synthétique (format A3), fourni par le jury, sous format papier comprenant des données relatives à l'établissement, à l'enseignement de l'EPS, à la classe, à la séquence d'enseignement de l'APSA support, à la leçon filmée.
- d'un document vidéo d'environ 7' présentant des extraits d'une leçon d'EPS.

Liste des APSA pouvant servir de support à l'interrogation :

- CA 1 course de relais-vitesse, natation de vitesse
- CA 2: escalade, natation sauvetage
- CA 3: danse, acrosport
- CA 4: badminton, handball
- CA 5 : musculation, Step

Une partie de l'entretien portera sur le parcours professionnel du candidat.